

LE SABOT DE VÉNUMS

La revue du Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons

N°11 Janvier 1999

**Massif d'Uchon,
la perle du Morvan.**



CONSERVATOIRE
DES SITES NATURELS

LE SABOT DE VÉNUS

N°11 - janvier 1999

ISSN 1164-5628

Revue publiée par le :



CONSERVATOIRE
DES SITES NATURELS
BOURGUIGNONS

6b, rue de la Gouge

B.P. 110 - 21803 Quétigny Cédex

Tél. : 03 80 71 95 55 / Fax : 03 80 46 51 08

Association d'intérêt général déclarée
en 1986 avec des buts précis :

- Assurer la maîtrise foncière ou d'usage de tout milieu naturel bourguignon remarquable.
- Gérer les terrains ainsi maîtrisés.
- Réaliser des dossiers et des demandes de protection de sites naturels.
- Mettre à la disposition des associations et des particuliers des conseils techniques et de la documentation.
- Communiquer au public les notions de patrimoine naturel et de conservation de la nature.

Directeur de la publication :
Alain Desbrosse.

Directeur de la rédaction :
Alain Chiffaut.

Ont collaboré à la rédaction de ce numéro :

Alain Desbrosse, Alain Chiffaut, Didier Hermant,
Pierre Agou, Jean-Luc Duret, Philippe Héraud,
Cécile Truillot, Bernard Hyvemat, François Cordier.

Comité de lecture :

Cécile Clavelrole-Clerc, Gilles Louviot, Alain
Desbrosse, Maurice Goujon, Philippe Héraud,
Éric Morhain, Jean-Patrick Masson,
Marie-Pascale Mougeot, Gilles Pacaud.

Crédit photo :

Alain Chiffaut sauf mention.

Maquette :

Alain Chiffaut.

Mise en page :

François Cordier.

Flashage et photogravure : Interligne

Impression : SEMCO

Publication gratuite destinée aux adhérents et
donateurs. Pour toute reproduction, même partielle,
merci de nous adresser une demande écrite.

Dépôt légal : 1er trimestre 1999

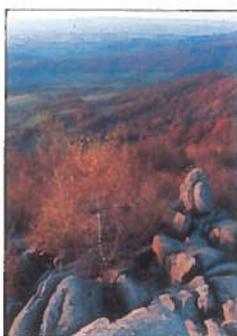


Photo de
couverture :
Les rochers
d'Uchon (71).

La chance tourne
pour la Marsilée à
quatre feuilles
(page 9)

Quatre
étoiles pour le
programme «Life Loire»
(pages 4 et 5)

La basse vallée du
Doubs accueille
«Natura 2000»
(page 6 et 7)

Découvrez les
lauréats du Concours
Photo 98 (page 12)



Sommaire

Massif d'Uchon, la perle du Morvan	2
Bilan du programme européen Life Loire	4
Le programme «Natura 2000» en Bourgogne	6
Éco-consommez !	8
Épervans donne une chance à la Marsilée à quatre feuilles	9
Les sites gérés par le Conservatoire	10
Lire, voir, sortir	12

3000 adhérents pour le 3^{ème} millénaire ?

Lil y a deux ans, suite au passage du cap des 1000 adhérents, nous nous étions fixé l'objectif de 2000 adhérents en l'an 2000. Ces deux chiffres s'accordaient bien ensemble. Durant ces deux années, nous nous sommes mieux fait connaître, grâce aux médias, aux différents salons auxquels nous participons, au bouche à oreille, et beaucoup de bourguignons nous ont spontanément rejoint.

Aujourd'hui, un peu plus tôt que prévu, l'objectif est atteint et même dépassé : 2258 adhérents ! Je profite de cette opportunité pour vous remercier tous de votre soutien qui, pour les plus fidèles, dure depuis de nombreuses années.

Cette réussite est la preuve que les bourguignons sont sensibilisés à la défense de la nature et que la désaffection associative peut être inversée pour peu que l'on passe des grands discours à l'action concrète et négociée. En effet, le Conservatoire s'efforce

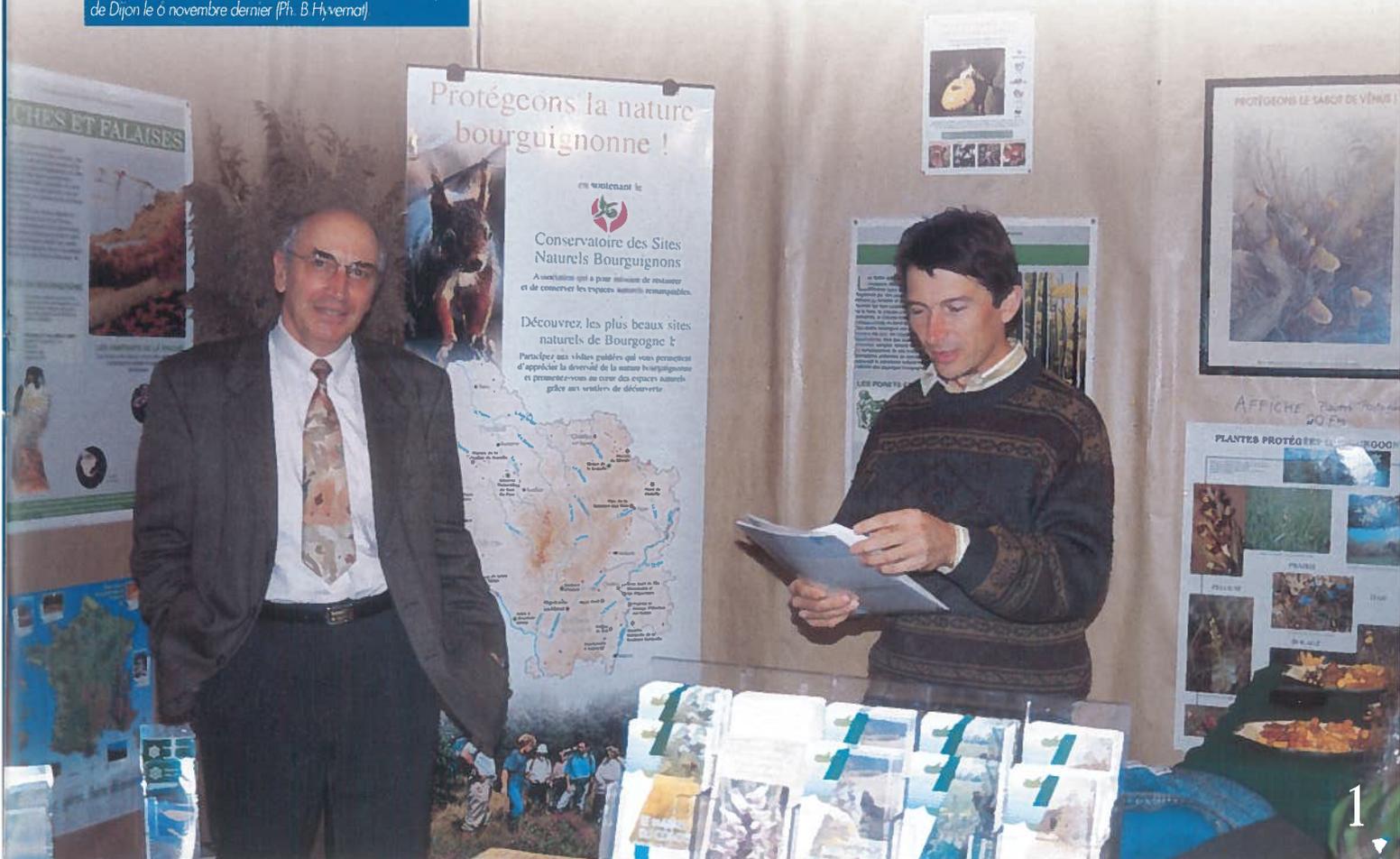
d'agir concrètement sur le terrain, dans le cadre d'une stratégie d'ouverture et de négociations avec les différents partenaires qui interviennent dans l'espace naturel (forestiers, agriculteurs, chasseurs...). Aussi, votre cotisation est-elle immédiatement transformée en actions (voir page 11 comment est utilisé l'argent des cotisations) !

En attendant notre 3000^{ème} adhérent, nous vous devons la plus grande attention. Toute l'équipe est à votre écoute, n'hésitez donc pas à nous solliciter pour obtenir des renseignements. Peut-être nous rencontrerons-nous cette année lors des visites guidées, des Rencontres Régionales ou au détour d'un sentier aménagé...

Car votre soutien croissant renforce chaque jour notre crédibilité, notre succès d'aujourd'hui est aussi le vôtre ! ■

Alain DESBROSSE
Président du Conservatoire

Mr Jacques Aubert, 2000^{ème} adhérent du Conservatoire, s'est vu remettre par Alain Desbrosse (à droite) un trophée à l'effigie du Sabot de Vénus sur notre stand lors de la Foire Gastronomique de Dijon le 6 novembre dernier (Ph. B. Hyvemat).



Pour que la perle du M



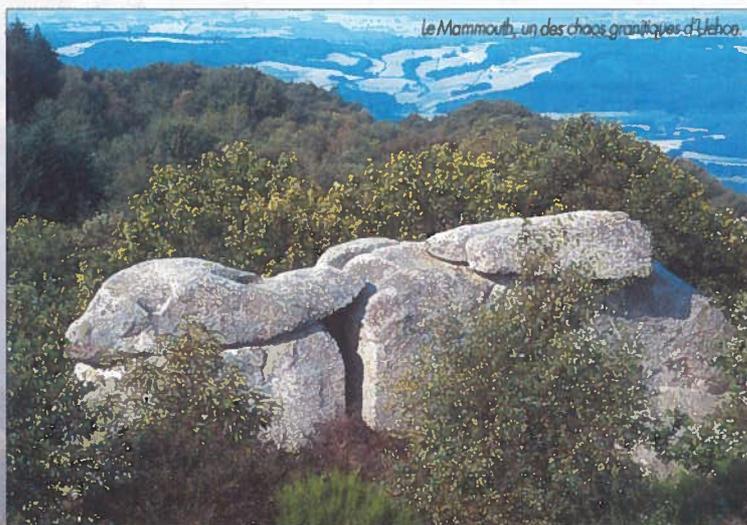
Le massif d'Uchon est une partie du Morvan isolée au Sud par la vallée de l'Arroux, à quelques kilomètres d'Autun et du Creusot. Surnommée «perle du Morvan», cette petite montagne offre bien des attraits avec ses forêts de hêtres, ses prés encombrés de blocs de granite et un point de vue splendide sur la région bocagère d'Étang-sur-Arroux (notre photo de couverture), sur le Morvan et parfois le Puy de Dôme. A voir absolument pour ceux qui ne connaissent pas.

Depuis, le paysage protégé a évolué : l'activité de pâturage a disparu il y a une dizaine d'années et la lande se substitue aux prés maigres. Actuellement, les rochers sont envahis par les genêts (les «balais») et les premiers arbres : châtaigniers, hêtres, chênes. Encore quelques décennies et les rochers seront situés en sous-bois. Cette situation a ému tous les amoureux

Financement :



À u sommet, sont concentrés les plus beaux chaos granitiques (amoncellement de gros blocs) qui ont excité l'imagination de nos anciens, comme en témoigne leur nom : la Griffes du diable, le Dolmen, la Pierre branlante, le Rhinocéros, la Grenouille, l'Escargot... Mais les plus connus et visités sont les Rochers du Carnaval, le Nez de chien et le Mammouth, groupés au point culminant. Cet ensemble rocheux et ses environs sont classés depuis 1941, c'est-à-dire que les constructions et autres aménagements lourds sont interdits ; tout travail est soumis à autorisation du Ministre chargé de l'environnement.



Morvan brille à nouveau

de ce site, les responsables et les élus locaux, notamment l'actif maire d'Uchon. Une étude réalisée en 1996 par le Conservatoire et le Conseil Général de Saône-et-Loire a montré le grand intérêt biologique, notamment celui des prairies sèches sur granite, formations végétales devenues peu courantes. Un plan de restauration a été établi qui tient compte, comme à chaque intervention du Conservatoire, des demandes diverses émanant des biologistes, des locaux et des propriétaires. Car ce site si visité n'est pas public ; il est ouvert de par la bienveillance des... 15 co-propriétaires. Ceux-ci ont été réunis en mairie d'Uchon pour leur expliquer pourquoi des travaux s'avéraient utiles. Après un échange nourri, une majorité s'est exprimée favorablement. Ensuite, il a fallu tenir compte de la majorité muette : tous les êtres vivants qui peuplent le site. La technique du Conservatoire est d'établir un équilibre entre les différentes végétations : on réduit la lande à genêts, on favorise les prairies sèches, on garde des bouquets d'arbres. Ainsi on satisfait aux exigences de la

plupart des plantes, insectes, oiseaux... Tout cela ressemble à du jardinage mais il est imposé par la banalisation générale de l'espace rural et forestier. Bien souvent, et c'est le cas à Uchon, nous sommes en face des derniers arpents de végétation spontanée, dont le maintien est une des vocations du Conservatoire.

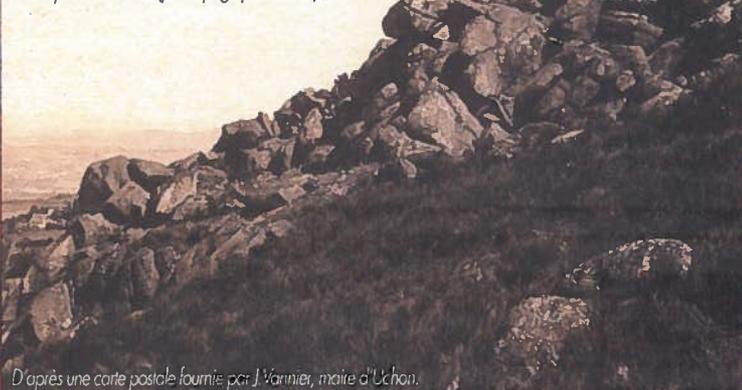
Après les autorisations administratives, notamment celle du Ministre de l'environnement, les travaux ont commencé en ce mois de janvier neigeux : coupe manuelle et sélective des balais et des arbres, pas de brûlage sur place. Tout est fait pour que le site soit réouvert sans trop de cicatrices.

Un cheminement très discret, avec des bornes de granite et un dépliant-guide, permettra prochainement aux nombreux visiteurs d'en savoir plus sur ce site unique en Bourgogne : l'origine des chaos (voir schéma ci-contre), la végétation sur sol granitique, la lecture du paysage...

Alors, dès la belle saison, venez découvrir ou revoir la perle du Morvan. ■

Alain CHIFFAUT

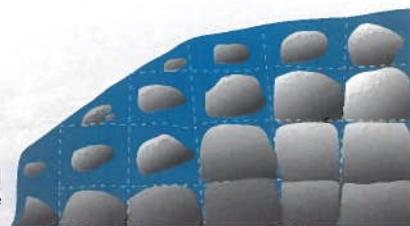
Autrefois, en raison d'une occupation intense de l'espace, la lande était entretenue basse par le bétail. Les blocs étaient tous visibles. Aujourd'hui, l'agriculture a déserté les lieux et la forêt reprend ses droits (photo page précédente).



D'après une carte postale fournie par J. Vanhier, maire d'Uchon.

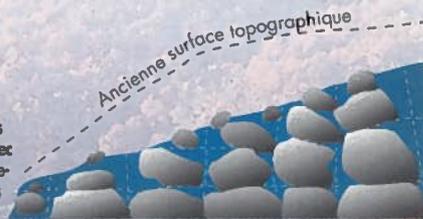
La formation d'un chaos granitique

En climat pluvieux, des phénomènes de dissolution affectent le granite (blocs gris) via ses fissures (pointillés blancs). Cette altération produit un sable ou «arène granitique» (fond bleu) entourant des blocs de roche résistante.



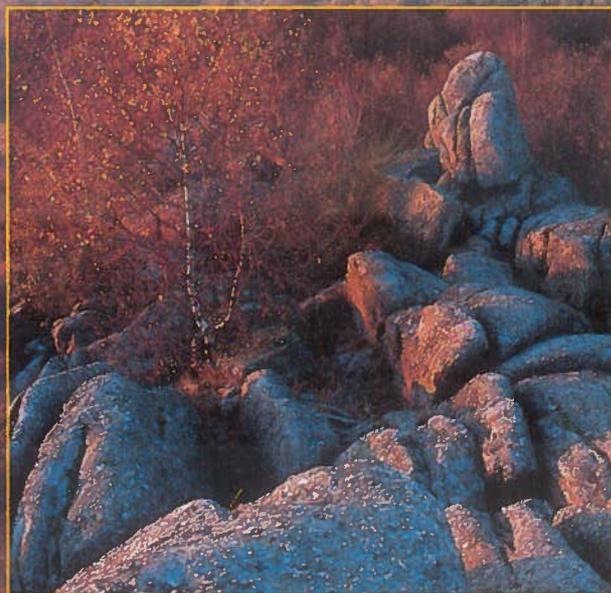
D'après Morizot 1984

L'importante quantité d'arène est progressivement entraînée par les eaux de ruissellement, avec pour conséquence l'empilement les uns sur les autres des blocs dégagés.



Chaos en château fort

Sur le sommet, les blocs forment un chaos «en château fort», alors que, sur les versants, l'arène entraîne avec elle un chaos de pente.



Bilan du programme LIFE

What is LIFE ? Lorsque les projets concernent des milieux naturels d'importance communautaire, l'Europe peut participer au financement avec un fonds spécial : L'Instrument Financier Européen (LIFE). Le Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons a pu en bénéficier, via sa fédération Espaces Naturels de France, pour les bords de Loire dans la Nièvre (programme «Loire Nature» de 1993 à 1998).

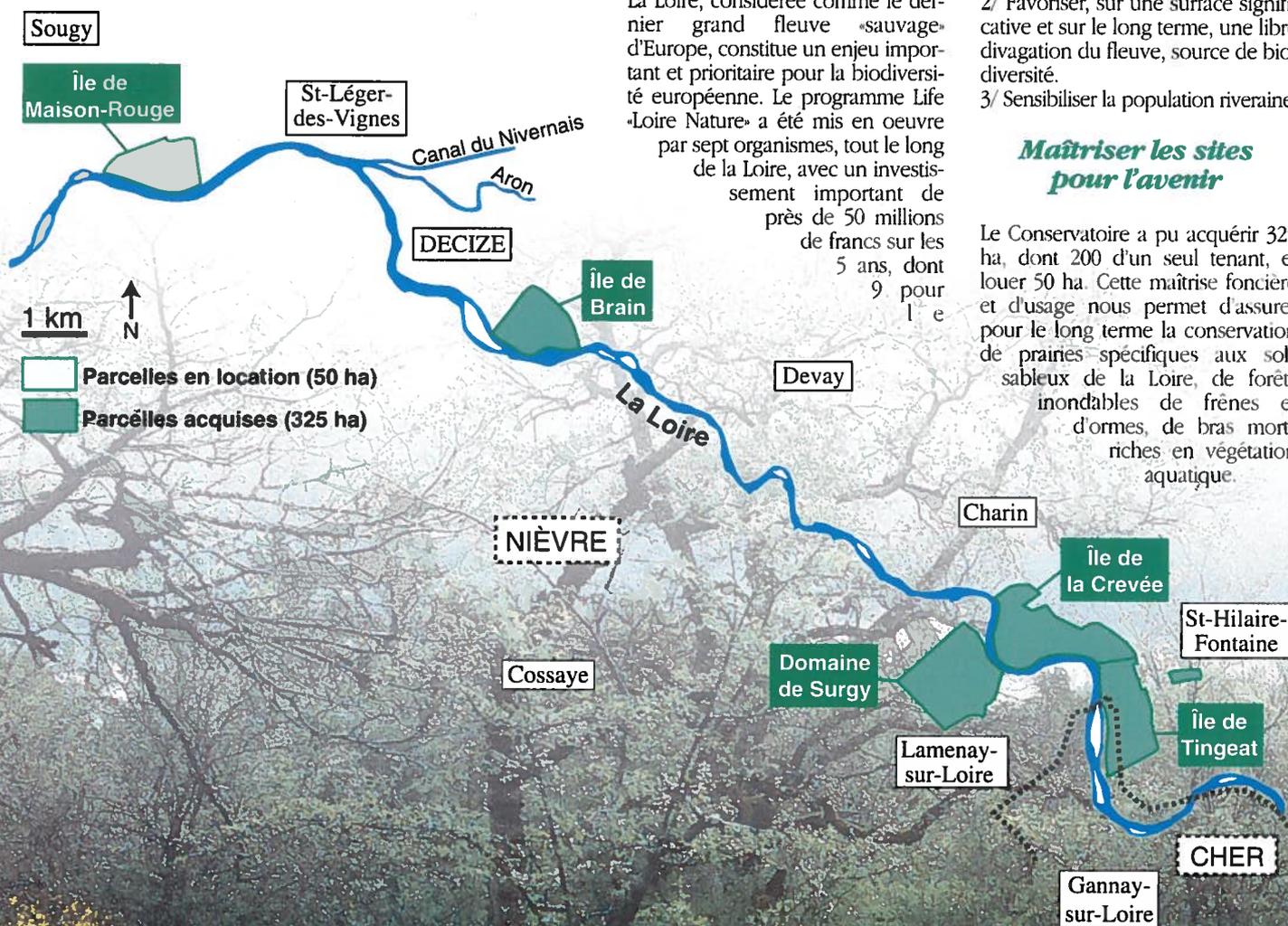
Le programme européen le plus ambitieux

La Loire, considérée comme le dernier grand fleuve «sauvage» d'Europe, constitue un enjeu important et prioritaire pour la biodiversité européenne. Le programme Life «Loire Nature» a été mis en oeuvre par sept organismes, tout le long de la Loire, avec un investissement important de près de 50 millions de francs sur les 5 ans, dont 9 pour l'e

Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons. En Bourgogne, seule la Nièvre avait été retenue, avec trois zones d'intervention et deux opérateurs : le Conservatoire (secteur amont de Decize, réserve naturelle La Charité-Pouilly), le WWF-France (Bec d'Allier, à la confluence de la Loire et de l'Allier près de Nevers). Trois objectifs étaient assignés à ce programme :
 1/ Conserver et entretenir les éléments naturels les plus remarquables du lit inondable de la Loire.
 2/ Favoriser, sur une surface significative et sur le long terme, une libre divagation du fleuve, source de biodiversité.
 3/ Sensibiliser la population riveraine.

Maîtriser les sites pour l'avenir

Le Conservatoire a pu acquérir 325 ha, dont 200 d'un seul tenant, et louer 50 ha. Cette maîtrise foncière et d'usage nous permet d'assurer pour le long terme la conservation de prairies spécifiques aux sols sableux de la Loire, de forêts inondables de frênes et d'ormes, de bras morts riches en végétation aquatique.



Île de Brain, près de Decize : un mélange harmonieux de prairies, landes et forêts sur alluvions sableux.

Life «Loire Nature»



L'objectif de liberté de divagation de la Loire a pu être atteint localement sur St-Hilaire et Laménay. Le linéaire de berges concerné par la surface acquise en rive droite est de plus de 4 km, représentant près de deux méandres (voir carte). La Loire pourra continuer à éroder dans la courbure concave et déposer le produit de l'érosion dans les courbures convexes. Cette situation, insupportable pour les propriétaires privés (qui demandent des enrochements), est permise par notre action et sera suivie scientifiquement. Une partie de notre propriété est englobée dans le périmètre de protection de captage du Syndicat des Eaux du Val d'Aron, ce qui garantit à des milliers de consommateurs une eau de qualité.

Une gestion durable

Différents types de travaux de restauration ont été entrepris : élimination des robiniers (arbre naturalisé très envahissant), nettoyage des dépôts sauvages d'ordures, réaménagements écologiques d'anciennes sablières dans le voisinage... Environ 100 ha avaient subi des tentatives de mise en culture, toutes se sont soldées par un échec à cause de crues répétées. Plusieurs

essais ont été mis en place :

- une partie est laissée en évolution spontanée, laquelle se déroule bien sur ces sols sableux très sélectifs pour la flore ;

- une autre a été ensemencée avec un mélange approprié. Les graines sont issues de plantes sauvages cultivées par une société spécialisée.

L'entretien d'une surface en herbe de plus de 300 ha ne pouvait se concevoir sans la collaboration de la profession agricole. Six agriculteurs se sont installés ou ont pu être maintenus, avec l'aide de la Société d'Aménagement Foncier de l'Espace Rural. Plusieurs troupeaux de charollais, dont un en reconversion «bio», et de moutons paissent sur nos parcelles. Les éleveurs ont signé un cahier des charges stipulant l'absence totale d'engrais et de pesticides, ainsi que la charge en bétail à ne pas dépasser. Tous y trouvent leur compte : la nature, les consommateurs d'eau et les exploitants.

Faire connaître la Loire

Différents moyens ont été utilisés en collaboration avec le WWF et la Direction de l'Équipement de la Nièvre : des animations pour les

scolaires et les adultes ; des équipements pédagogiques : le sentier de Tinte à Sougy, le sentier du Ver-Vert à Nevers et Marzy, le sentier des Îles à Pouilly-sur-Loire, le sentier du Bec d'Allier à Gimouille ; des fiches pédagogiques à l'usage des enseignants ; une aide technique au projet de Pavillon du Milieu de Loire à Pouilly-sur-Loire ; de nombreux articles de presse.

Et après ?

Les conditions d'une gestion durable sur nos propriétés ont été mises en place, en coopération avec les agriculteurs. Le Conservatoire est maintenant un partenaire local bien connu et apprécié notamment des services administratifs en charge de la Loire, de l'état sanitaire des eaux et de l'agriculture. Il est associé aux projets concernant le lit majeur du fleuve. Les suivis scientifiques sur la vitesse d'érosion des berges, l'élimination des robiniers, la recolonisation des terres anciennement cultivées apporteront des enseignements utiles pour la gestion et la restauration de la vallée. Nous pouvons dire que les objectifs initiaux sont atteints. ■

Alain CHIFFAUT

Un programme de :



mené en collaboration avec :



avec l'aide financière de



Une plaquette de bilan plus exhaustive est disponible gratuitement sur simple demande auprès du Conservatoire.

Le programme «Natura

En 1992, l'Union Européenne adoptait une directive sur les «Habitats de la faune et de la flore sauvages» (habitat = milieu naturel ou biotope). La Directive fixe la liste des habitats et des espèces considérés par les scientifiques comme importants ou menacés à l'échelle européenne. Il s'agit, par exemple, de pelouses calcaires, de tourbières, de forêts de ravin, du sabot de Vénus, de la loutre, ...

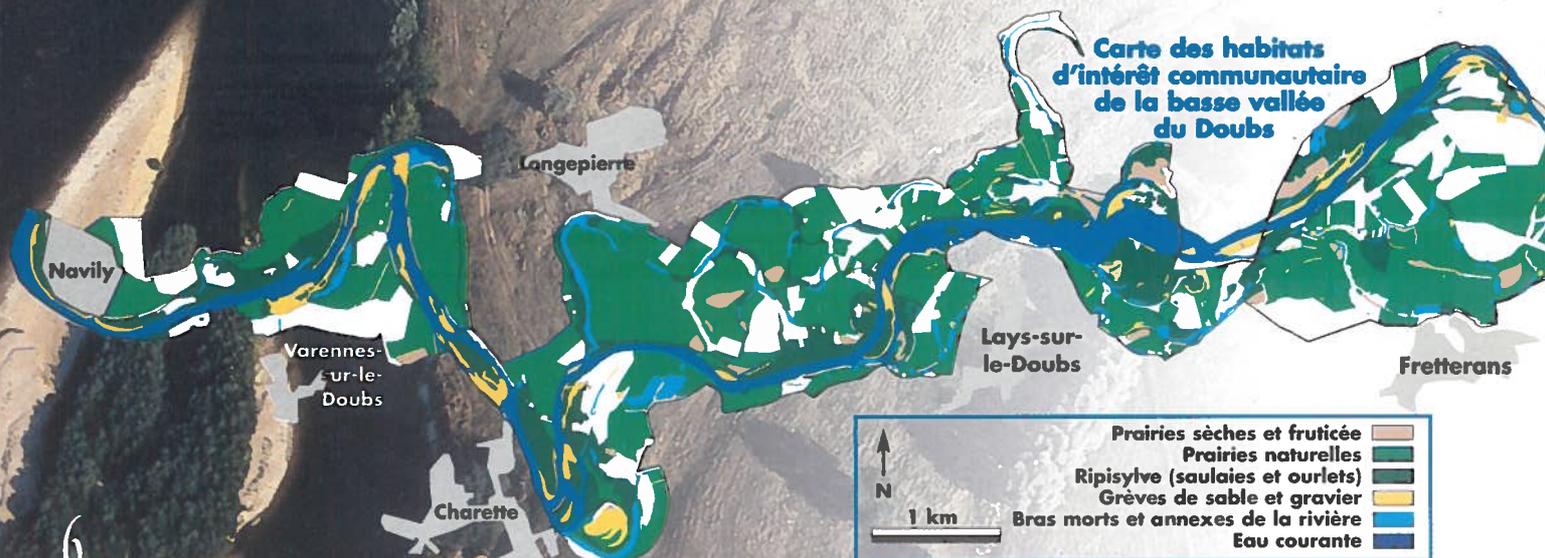
L'objectif fixé par ce texte est le maintien de ces habitats et de ces espèces tout en tenant compte des intérêts économiques, sociaux et culturels locaux. Chaque Etat membre doit identifier sur son territoire les sites importants où se trouvent des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Lorsque ce travail sera réalisé, l'ensemble des sites désignés par les Etats à l'Europe constituera le réseau Natura 2000.

En Bourgogne, comme partout en France, le choix des sites a été effectué par la Direction Régionale de l'Environnement (DIREN), assistée du Conseil Scientifique Régional sur le Patrimoine Naturel. Dans notre Région, 47 sites ont été retenus dont la surface totale correspond à environ 2,5% du territoire (voir carte ci-contre).

Cette phase de repérage scientifique a été mal comprise et l'ensemble des professions et des usagers du monde rural s'est élevé contre cette démarche, par peur de voir mises sous cloche

des surfaces importantes du territoire. Une information et une consultation des élus locaux et des représentants des acteurs ruraux ont été engagées en 1997 et 1998. Les réactions ont été diverses selon les secteurs, mais globalement, les réponses positives l'ont emporté, moyennant quelques modifications légères de périmètre. La France prépare un projet de loi «Natura 2000» où l'idée force est la contractualisation, ce qui est nouveau dans notre pays où la voie réglementaire a toujours été privilégiée.

En ce début 1999, les sites sont en cours de transmission à l'Europe qui va entreprendre un travail de validation scientifique. En retour, elle fournira la liste de ceux qui peuvent être retenus pour faire partie du réseau européen Natura 2000. Ensuite, seulement, la France désignera officiellement les sites, c'est-à-dire qu'elle s'engagera à ce qu'ils soient maintenus en bon état de conservation. Pour cela, chaque site doit être doté d'un document d'objectifs, autre spécificité française, où sont

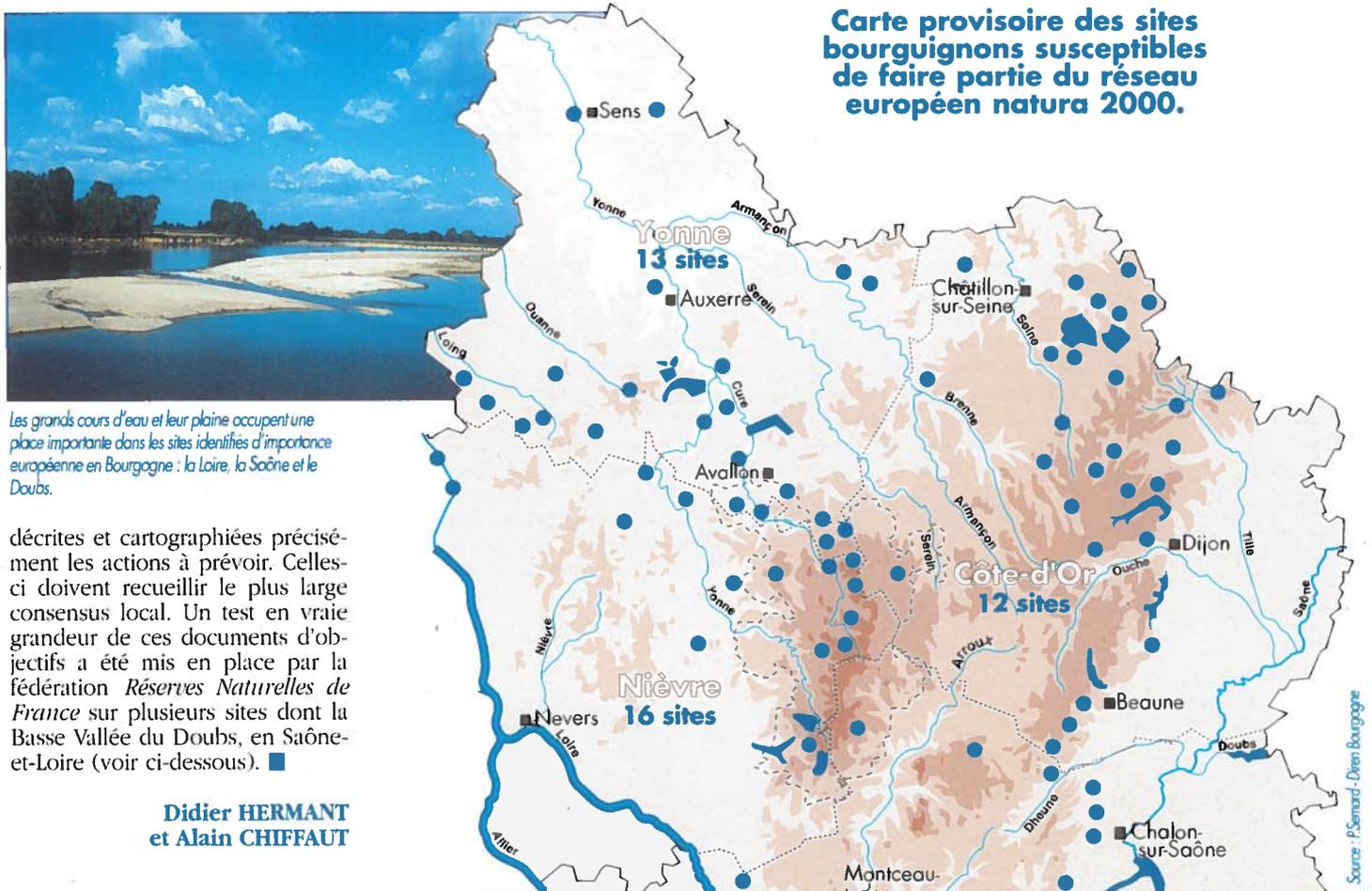


2000» en Bourgogne



Guépier
Dessin P.Besson

Carte provisoire des sites bourguignons susceptibles de faire partie du réseau européen natura 2000.



Les grands cours d'eau et leur plaine occupent une place importante dans les sites identifiés d'importance européenne en Bourgogne : la Loire, la Saône et le Doubs.

décrites et cartographiées précisément les actions à prévoir. Celles-ci doivent recueillir le plus large consensus local. Un test en vraie grandeur de ces documents d'objectifs a été mis en place par la fédération Réserves Naturelles de France sur plusieurs sites dont la Basse Vallée du Doubs, en Saône-et-Loire (voir ci-dessous). ■

Didier HERMANT
et Alain CHIFFAUT

Le document d'objectifs de la basse vallée du Doubs.

Pendant deux ans, le Conservatoire a travaillé sur ce site pilote de 1500 ha, répartis sur 5 communes, qui présente une grande diversité d'habitats : bras morts, plages de sable et de gravier, saulaies riveraines, prairies... Les espèces d'intérêt communautaire ne sont pas en reste : 2 espèces de mammifères (loutre et grand-murin), 6 espèces de poissons, 2 espèces d'amphibiens, 40 espèces d'oiseaux.

Dans un premier temps, les habitats ont été cartographiés et leur état de conservation a été diagnostiqué : le site n'est pas trop malade mais une prévention s'impose. Des objectifs de conservation ont été proposés, en tenant compte de la réalité économique de cette vallée, très tournée vers l'élevage et inquiète de la proximité de l'impétueux Doubs.

Nous avons défini deux grands objectifs, déclinés en plusieurs mesures concrètes :

- 1) Respect de la dynamique fluviale, qui génère et entretient un grand nombre d'habitats naturels, tout en privilégiant les impératifs de sécurité des personnes et des biens.
- 2) Maintien des prairies avec quelques adaptations localisées des pratiques actuelles, comme par exemple un retour à

des fauches ou une extensification du pâturage.

Le respect de ces objectifs, la réussite

de la gestion durable de ce site reposent essentiellement sur l'accord de la population locale qui souhaite obtenir des compensations. Trois réunions d'explication et de négociation ont été organisées par le Préfet de Saône-et-Loire et le Sous-Préfet de Louhans avec les maires, les conseillers généraux, les représentants des agriculteurs, des chasseurs, des pêcheurs, des propriétaires forestiers... Après quelques modifications qui n'ont pas altéré son esprit, le document d'objectifs de la basse vallée du Doubs a été validé en novembre 1998. Les premières mesures de gestion préconisées devraient être mises en application dès 1999.



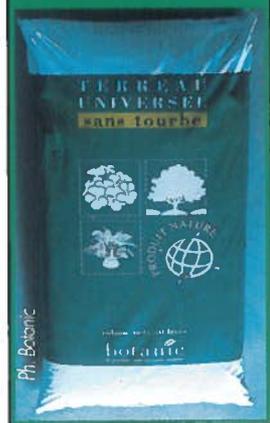
Le pâturage, un type d'exploitation agricole à maintenir et à adapter au profit des prairies particulières des bords du Doubs.



Label européen
désignant des
produits respectueux
de l'environnement.

LE TERREAU SANS TOURBE, UNE PREMIÈRE SIGNÉE BOTANIC

Dans le cadre de notre partenariat avec les magasins BOTANIC, le Conservatoire souhaite souligner l'arrivée dans ces magasins d'une nouvelle gamme de terreaux, totalement respectueux de l'environnement. Autrefois, le terreau était essentiellement composé de fumier et de feuilles mortes, mélangés et soumis à une lente fermentation. Mais depuis 30 ans, on a largement remplacé ces ingrédients par la tourbe dont l'extraction menace de nombreuses tourbières. Botanic a donc créé un produit de substitution aux qualités équivalentes mais sans présence de tourbe. Et pour répondre à toutes les utilisations, Botanic a décliné son terreau en trois versions : Universel, Géranium et Plantation. Par exemple, le terreau Universel est composé de trois ingrédients : 20 % de terre végétale qui provient du lavage de betteraves à sucre, 40 % de compost d'écorce que les scieries rejettent en abondance, 40 % de fibre de bois, issue du défilage de plaquettes de bois résineux. Il peut s'utiliser pour toutes les plantes cultivées en pots et en balconnières.



Vous voulez agir concrètement pour votre environnement, c'est pourquoi vous êtes adhérent ou sympathisant du Conservatoire ou d'autres associations. Grâce à votre soutien, nous pouvons intervenir efficacement dans bien des cas. Nous vous remercions et nous vous invitons à en faire plus en consommant différemment.

A une époque où la logique de marché domine notre économie, vous avez la possibilité d'agir à votre niveau en orientant vos choix de consommation. Vous êtes la demande qui peut influencer l'offre. Quel est le rapport avec les espaces naturels ? Très étroit : à quoi sert la protection d'un espace naturel s'il est soumis par ailleurs à un air pollué et baigné d'une eau chargée de polluants ?

Non au pillage du patrimoine naturel

Beaucoup de tourbières, en France mais surtout en Allemagne et en Europe du Nord, sont encore exploitées pour la confection de terre horticole. Demandez à votre jardinerie des terreaux sans tourbe. Et faites votre compost. Attention également aux plantes sauvages dont l'origine cultivée n'est pas certaine : plantes carnivores, orchidées européennes, plantes pour mares... Ce marché n'est pas encore bien surveillé contrairement à celui des animaux. Pensez aux forêts tropicales en achetant un meuble : elles sont encore trop souvent exploitées d'une manière non durable, c'est-à-dire que la ressource en bois précieux s'épuise faute d'une bonne gestion forestière, et avec elle une extraordinaire biodiversité.



Éco- consommons !

La course aux labels

les rayons des magasins se remplissent de plus en plus de produits biologiques, de lessives sans phosphates, de piles sans mercure. C'est le résultat combiné des alertes scientifiques et des choix du consommateur. Encore faut-il que ce choix se porte sur des produits réellement respectueux de l'environnement. Seuls certains labels garantissent cette respectabilité comme la petite fleur verte, symbole du label européen, ou le label français «NF Environnement»



qui concerne quelque 130 produits. De son côté, le logo «AB» certifie les produits issus de l'agriculture biologique (95% minimum). Pour les autres labels, la méfiance est de règle. Par exemple, le logo «Eco-emballages» indique que le fabricant a contribué financièrement à la valorisation des emballages (taxe) mais ne désigne pas forcément des produits qui seront recyclés après usage !

Je vous l'emballage ?

Pour faciliter votre vie, on vous pré-emballage de plus en plus de produits alimentaires dans du polystyrène ou du plastique rigide. Non recyclables ou non recyclés, ils vont brûler dans les usines d'incinération et polluer de chlore notre atmosphère. D'une manière générale, préférez le papier, le carton et le verre, et recyclez-les dans les déchetteries. A la caisse, refusez

les sacs plastiques jetables et remplissez des bacs en carton ou des grands cabas de toile plastique durable.



Rendez-vous à la déchetterie

Ce sont des nouveaux lieux à fréquenter, un service après-vente dont il faut user... sous peine de fermeture. Auparavant, il faut trier chez vous et gagner de la place pour caser 4 à 5 poubelles sélectives pour le verre, le papier, le carton, les bouteilles d'eau minérale, les vieilles peintures... Toute une relation à vos déchets qu'il faut repenser. Grignotez chaque jour sur le poids de la poubelle emportée par les éboueurs.

Ah, ces mauvaises herbes !

Les directions des affaires sanitaires et sociales, les agences de l'eau constatent toujours la présence de produits biocides dans nos cours d'eau et les quantités de désherbants et d'insecticides utilisées par le jardinier amateur ne sont pas négligeables. Tous les jardins devraient être entretenus et nourris sans chimie et selon les techniques d'autrefois, notamment la binette (excellent pour la forme !).

Ces exemples ne sont pas exhaustifs mais vous saurez vite juger un produit en fonction de son coût écologique, et ce n'est pas forcément le produit le plus cher. Et puis, innovez, trouvez et communiquez-nous vos idées. Certes, cela demande souvent un nouveau comportement, un peu plus de temps, peine largement compensée par la satisfaction de mettre en accord ses actes avec sa parole. ■

Alain CHIFFAUT

La commune d'Épervans donne une chance à la Marsilée à quatre feuilles

Épervans, commune riveraine de la Saône au Sud de Chalon, abrite des milieux naturels remarquables (marais, bras-mort de l'Île Chaumette...). Elle présente un secteur de mares de faible profondeur et de grande valeur biologique : plusieurs espèces végétales rares à très rares en Bourgogne s'y développent, dont une petite fougère protégée en France, la Marsilée à quatre feuilles.

Une de ces mares, particulièrement dégradée par le dépôt de divers immondes et de gravats, nécessitait une opération de sauvetage rapide. Aussi, c'est par une belle matinée du samedi 4 juillet 1998 qu'une partie des habitants d'Épervans, (dont les services techniques de la municipalité et de nombreux jeunes) s'est mobilisée pour nettoyer le secteur, appuyée par une équipe d'adhérents et de salariés du Conservatoire.

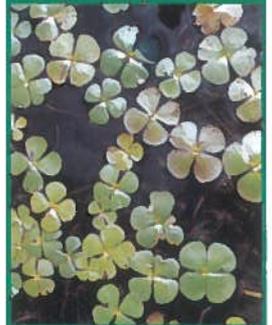
Les multiples débris extraits avec vigueur des mares ont été triés puis emportés en déchetterie. Ce travail a permis de dégager les secteurs essentiels au maintien et à la sauvegarde de la Marsilée et autres plantes comme la Morène des grenouilles. Le déjeuner, offert par la municipalité aux bénévoles, a clos cette action dans une sympathique ambiance. Cette opération est bénéfique à plus d'un titre :

- elle a permis de sensibiliser la population et de conforter un projet d'animation des jeunes de la commune axé sur le thème de l'environnement ;

- elle a rendu concrète l'action du Conservatoire auprès des habitants et a montré que la conservation de milieux remarquables peut réussir avec peu de moyens et la mobilisation de tous.

Pour éviter tout dépôt sauvage, la commune a installé une clôture dissuasive pour les contrevenants. De plus, un panneau d'informations a été posé sur le site. Le Conservatoire salue cette initiative rare et espère que les autres opérations prévues sur la commune connaissent le même succès. ■

La Marsilée



Ressemblant à s'y méprendre à un Trèfle à quatre feuilles, la Marsilée est pourtant bien une fougère, aux feuilles certes très différentes des autres fougères, mais avec un système de reproduction conforme à ce groupe de plantes. En d'autres termes, inutile de chercher les fleurs, elle n'en fait pas. La Marsilée a une structure très simple ; les feuilles, sans poils et divisées en quatre, sont portées par un rhizome rampant (un peu comme les iris). Les organes de reproduction apparaissent sous forme de petits sacs à la base des feuilles.

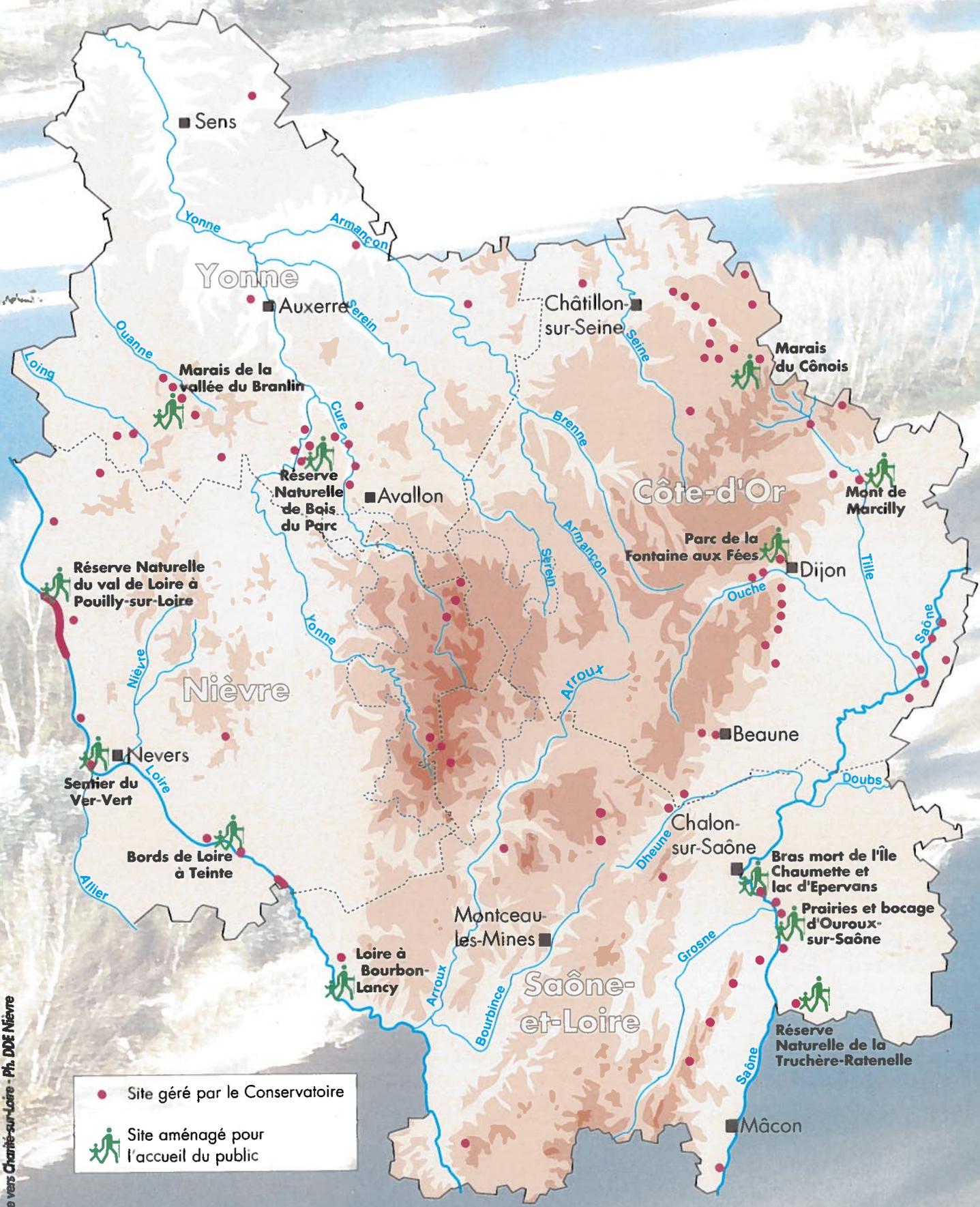
La Marsilée se plaît dans les étangs, les mares et les bras morts des rivières subissant dans l'année une grande variation du niveau d'eau. Cependant ayant des exigences écologiques très précises (nourriture, lumière, etc...), elle supporte très mal les moindres modifications de son milieu de vie.

Aujourd'hui, la Marsilée est en forte régression partout en France, seulement signalée dans 19 départements.

En Bourgogne, il n'en restait plus que trois stations dans le Val de Saône (une en Côte-d'Or et deux en Saône-et-Loire) avant la découverte de sa présence à Épervans.



Les sites gérés par le



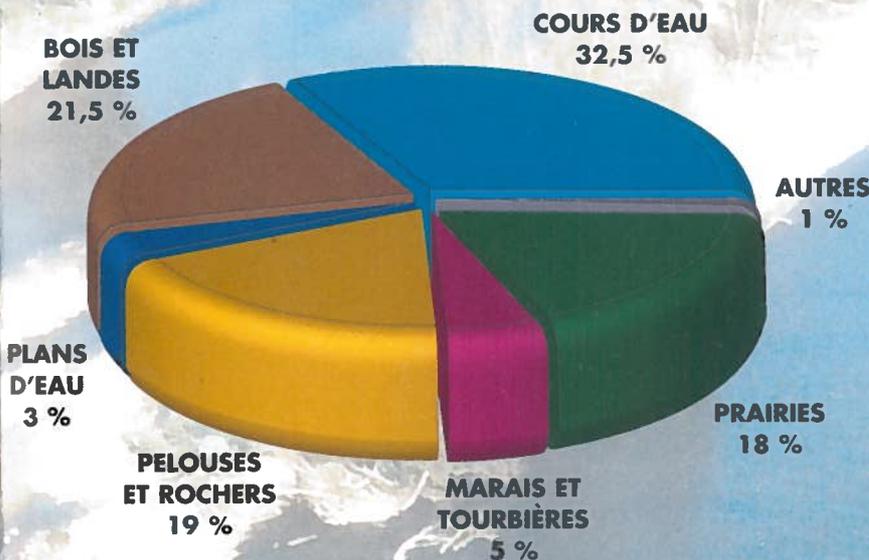
La Loire vers Charité-sur-Loire - Ph. DDE Nièvre

Conservatoire

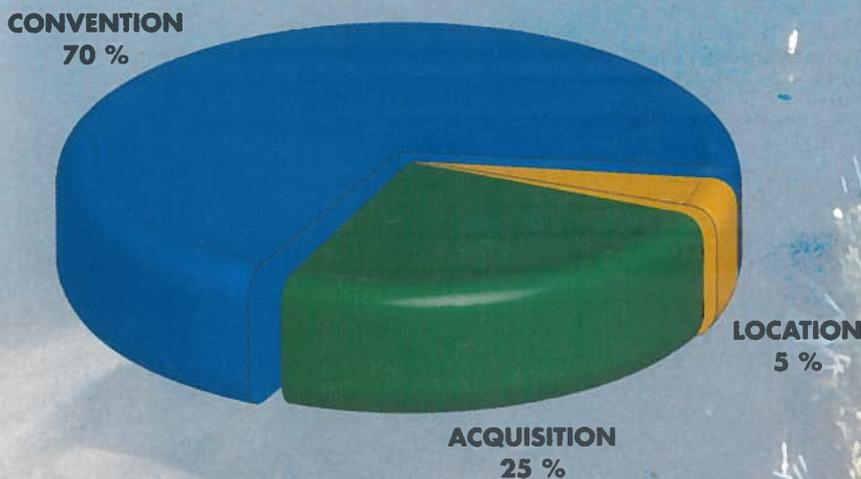
105

Le Conservatoire gère 105 sites naturels, pour une superficie de 3210 hectares.

RÉPARTITION DES MILIEUX NATURELS



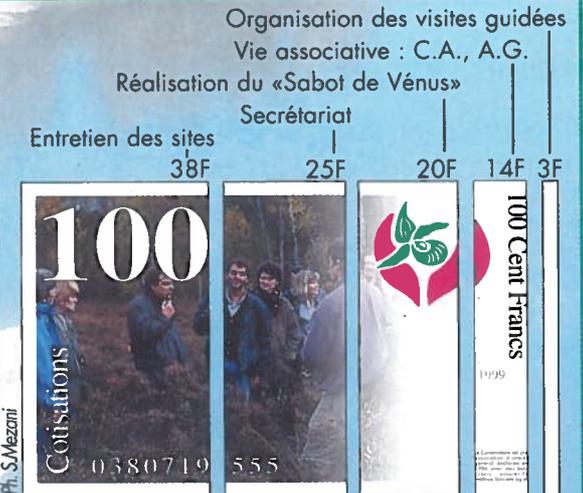
TYPE DE MAÎTRISE FONCIÈRE



UTILISATION DES COTISATIONS, DES DONS ET DES RECETTES DU PARRAINAGE

COTISATIONS

L'argent des cotisations est utilisé comme suit :



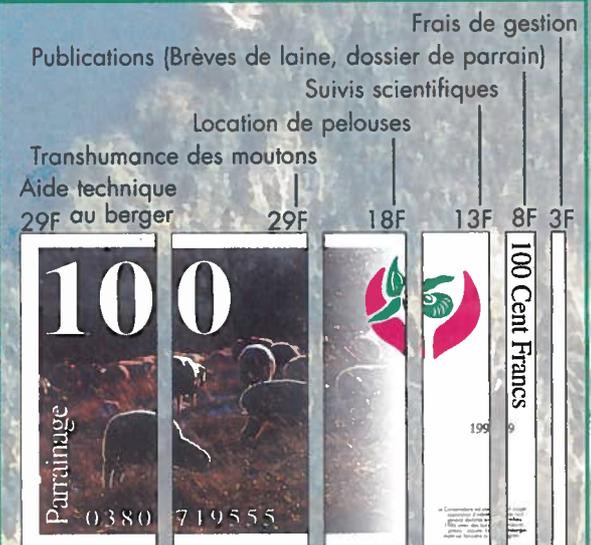
DONS

Les dons au Conservatoire, association d'intérêt général, ouvrent droit à des réductions d'impôts.



PARRAINAGE

Grâce aux parrainages de moutons, les pelouses de la Côte sont à nouveau entretenues.



Lire, voir, sortir...

Un coup de main ?

A la Foire Gastronomique de Dijon, peut-être avez-vous remarqué le nouveau panneau présentant les actions du Conservatoire. C'est le premier d'une série de huit qui composeront notre nouveau stand. Les sept autres panneaux en cours de réalisation présenteront les milieux naturels de Bourgogne. Notre volonté est de faire voyager ce stand dans toute la région en participant à des foires et des salons. Pour cela nous avons besoin de vous. Votre rôle ? Nous informer des foires, salons (ex : Foire Biologique, Fête de la Nature, Fête de l'agriculture ou des animaux...) qui se déroulent dans votre région et où la présence du Conservatoire aiderait à la diffusion du message de protection des milieux naturels. Si vous souhaitez tenir le stand lors d'une manifestation, votre aide sera la bienvenue.

Si la lecture des journaux est un de vos passe-temps, vous pouvez également nous aider en nous faisant parvenir les articles de la presse régionale concernant le Conservatoire, ainsi que les articles liés aux milieux naturels. Pour organiser cette collaboration, contactez Cécile Trullot. D'avance merci.

Protégeons la nature bourguignonne !



Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons
Avec l'objectif d'un réseau de réserves et de conserver les espaces naturels remarquables.

Découvrez les plus beaux sites naturels de Bourgogne !
Partez à vos heures préférées que vous souhaitez à travers le réseau de la nature bourguignonne et rencontrez une multitude d'espaces naturels. Plus une multitude de découvertes.





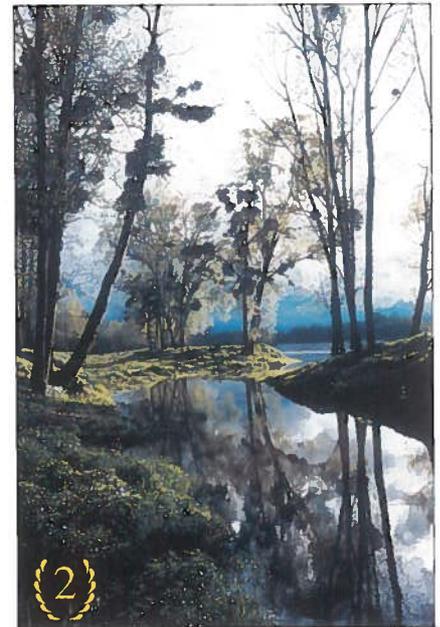
Concours photo « Les milieux naturels de Bourgogne »



Près de 60 candidats ont participé au Concours Photo 98 organisé par le Conservatoire et la Fnac Dijon. Parmi les 125 photographies reçues, voici celles des trois lauréats qui ont gagné des bons d'achat Fnac de 1000, 500 et 250 francs ainsi que 10 pellicules Gold offertes par Kodak Industrie à Chalon-sur-Saône.

Le concours est reconduit en 1999. Le dépliant d'inscription sera disponible au printemps auprès du Conservatoire et au rayon photo de la Fnac Dijon.

Le 1er prix a été attribué à **Jocelyne BEURET** (Lechâtelet - 21) pour sa photo «*Matin de givre sur les bords de la Saône à Lechâtelet*».



Le 2ème prix a été décerné à **Pierre DENEUFCHATEL** (Cosnes-sur-Loire - 58) pour sa photo «*Printemps de Loire*».

Le 3ème prix a été attribué à **Michel BAILLY** (Longecourt-en-Plaine - 21) «*Brume matinale en mai à Longecourt*».



Chaque mois, retrouvez le Conservatoire sur RCF Parabole !



Dans le cadre de son émission "Balades Bourguignonnes" RCF Parabole nous propose depuis le mois de septembre une carte blanche tous les troisièmes lundis de chaque mois à 18h15. Cette émission mensuelle est l'occasion pour nous de présenter les actions et les temps forts du Conservatoire.

A noter sur votre agenda la prochaine émission : lundi 15 mars à 18h15 : Présentation du site

d'Ouroux-sur-Saône. L'émission est rediffusée le vendredi suivant à 17h30.

Fréquences : Dijon 88.3 Beauce 102 Châtillon-sur-Seine 106.6 Montbard 104.3

Demandez le dépliant d'adhésion du Conservatoire !

Ce petit écureuil vous sera bientôt familier. En effet, il a été choisi pour illustrer le nouveau dépliant d'adhésion du Conservatoire. N'hésitez pas à nous en demander quelques exemplaires pour les diffuser auprès de vos amis, de votre famille ou de vos collègues.



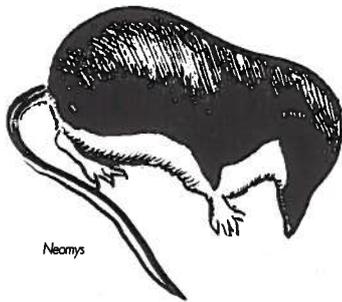
Protégeons la nature bourguignonne

En soutenant le
Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons

Lire, voir, sortir...

Stages naturalistes avec le Parc naturel régional du Morvan

La mise en place de réseaux de prospecteurs dans le cadre de la réalisation des Atlas sur les mammifères et sur les reptiles-amphibiens, incite le Parc naturel régional du Morvan à mettre en place des formations et des stages d'identification et de prospection pour les naturalistes bourguignons. Lieux de rencontres et d'échanges, ils permettront d'approfondir sur le terrain nos connaissances des espèces.



Un stage mammifères (chauves-souris et micro-mammifères) est organisé les 8, 9 et 10 juillet 99 dans le Châtillonnais-Tonnerrois. D'autres stages mammifères très spécialisés seront organisés. Un stage herpétologique (batraciens et amphibiens) aura lieu les 13, 14 et 15 mai 99 dans le Morvan.

Pour des raisons d'organisation et de respect des espèces dans leur milieu, le nombre de places est limité.

Contact : Daniel Sirugue, Groupe Mammalogique et Herpétologique de Bourgogne, Parc naturel régional du Morvan, Maison du Parc 58230 St-Brisson (tél. 03 86 78 79 00 - fax 03 86 78 74 22)

Sauvons les grenouilles !

Au printemps, les grenouilles et autres batraciens regagnent leur lieu de reproduction et nombreux sont ceux qui sont écrasés en traversant une route. Dans le cadre de l'opération *Fréquence Grenouille* lancée chaque année par notre fédération Espaces Naturels de France, le Conservatoire prêtera une oreille attentive à toute personne qui aura observé ces couloirs de migration. Signalez-nous (à l'attention de Jean-Luc Duret) les passages importants de migration en nous envoyant une localisation précise (sur une carte au 1/25000 par exemple).

Si vous souhaitez vous familiariser avec les batraciens et les amphibiens, le Parc naturel régional du Morvan organise deux sorties : le samedi 20 mars de 20h30 à 23h00 «Sur la route du crapaud et de la salamandre» et le samedi 5 juin de 15h00 à 23h00 «La nuit de la rainette». Inscription auprès de Daniel Sirugue, Parc naturel régional du Morvan, Maison du Parc 58230 St-Brisson (Tél 03 86 78 79 00 - fax 03 86 78 74 22).

Mares, étangs, rivières... protégés grenouilles sauvées



La cueillette des savoirs ou les usages du végétal en Morvan et Bourgogne

Fidèle aux missions du Parc naturel régional du Morvan, *La cueillette des savoirs* réconcilie patrimoines naturel et culturel, deux patrimoines trop souvent séparés. Au-delà des clichés, ce livre invite à une meilleure compréhension des savoirs sur l'environnement végétal. Quand la plante devient aliment, remède, outil ou symbole, elle est le fruit de notre culture. Afin de sauvegarder cette mémoire des hommes et leurs relations avec le végétal, le Parc du Morvan s'est engagé depuis plus d'une dizaine d'années dans un programme de recherche qui, à la demande du Conseil régional et de la Direction

Régionale des Affaires Culturelles, a été étendu à l'ensemble de la Bourgogne. Ce livre, après les mammifères et les oiseaux du Morvan, s'inscrit dans la collection «faune-flore-milieux naturels» du Parc. Il nous invite à découvrir les savoirs populaires de nos anciens : comment faire un sifflet, des sirops pectoraux, des liqueurs digestives et du vin fortifiant.

Vous pourrez vous procurer cet ouvrage dans toutes les librairies ou directement auprès du Parc naturel régional du Morvan, Maison du Parc 58230 St-Brisson, tél. 03 86 78 79 00.

128 pages. 70 quadris. 70 dessins. 95 F. Port : 16 F.

Sur le terrain avec les associations de protection de la nature

Outre le Conservatoire, plusieurs associations bourguignonnes disposent d'un programme de sorties naturalistes.

La Maison de la Nature et du Paysage, association axée sur la découverte de la nature et l'influence de l'homme sur celle-ci, propose des sorties et des séances diapos. Contact : la Maison de la Nature et du Paysage, BP M6, 2 rue des Corroyeurs, 21000 Dijon, tél. 03 80 41 01 90.

En Saône-et-Loire, **Science et Nature** propose de nombreuses balades dont des sorties d'initiation à la botanique. Contact : Science et Nature, Beauloup, 71110 Briant.

L'Aile Brisée, qui a pour but de connaître et protéger les rapaces en Côte-d'Or, organise des comptages et des sorties de découverte. Contact : Aile Brisée, 9 rue Colson, 21000 Dijon, tél. 03 80 56 27 02.

La Ligue de Protection des Oiseaux Délégation Yonne édite également un programme que vous pourrez récupérer auprès de la LPO Yonne, 1 place Achille Ribain, 89000 Auxerre, tél. 03 86 51 47 31. Des sorties «initiation» à la découverte des oiseaux dans leur milieu sont régulièrement proposées les dimanches.

L'Association Ornithologique et Mammalogique de Saône-et-Loire, ainsi que la **Station Ornithologique du Bec d'Allier** dans la Nièvre, vous proposeront également des programmes de sorties naturalistes. Contacts : AOMSL, 4 rue Poissonnerie, 71100 Chalon-sur-Saône, 03 85 44 95 51 ; SOBA Nature Nièvre, 36 rue Principale, 58000 Marzy, 03 86 59 51 03.

Un grand merci à tous nos partenaires !

Comme nous vous l'avions annoncé dans le dernier numéro du "Sabot de Vénus", une grande opération de communication a eu lieu en partenariat avec la **Caisse d'Épargne Bourgogne**, qui a joint à tous les relevés bancaires de ses clients notre bulletin d'adhésion. Au mois de septembre, ce furent 10 000 clients fidèles de **Botanic** (Chenôve, Quétigny et Mâcon) qui reçurent en même temps que la "Lettre du Club" de leur magasin un dépliant de présentation du Conservatoire.

Ces deux opérations de partenariat ont remporté un vif succès et ont permis à de nombreuses personnes de découvrir nos actions et de devenir adhérentes.

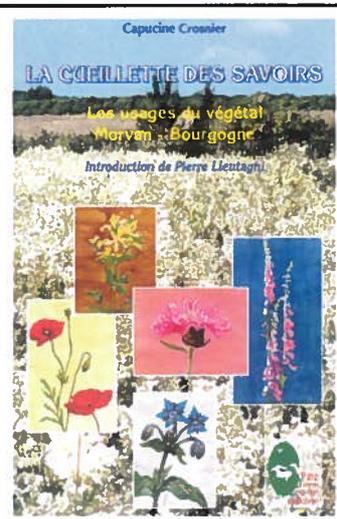
Nous remercions la **Caisse d'Épargne Bourgogne** et les magasins **Botanic** pour leur implication et leur soutien en faveur de nos missions de protection de la nature bourguignonne.

Un nouveau partenaire pour le Conservatoire : l'hebdomadaire gratuit **Info Côte-d'Or**. Ce spécialiste des petites annonces et de l'information relatera tout au long de l'année les événements du Conservatoire comme par exemple la sortie du **Sabot de Vénus**, le nouveau programme de visites guidées au printemps...

Depuis quelques mois, le magasin "**Rendez-vous avec la Nature**" à Chalon-sur-Saône diffuse les dépliants de présentation du Conservatoire.

Mais vous pourrez aussi y trouver des jumelles, des mangeoires, des livres et cassettes pour enfants, des guides... bref tout ce que les amoureux de la nature ont besoin pour marcher, observer, écouter, apprendre.

Parmi les nouveautés indispensables pour le printemps qui approche : **Les Orchidées de France**, Belgique et Luxembourg - Editions Parthenote Collection - 260 frs



LE CONSERVATOIRE DES SITES NATURELS BOURGUIGNONS

La conservation et la gestion du patrimoine naturel bourguignon.

Le Conservatoire se donne pour objectif premier la conservation et la gestion du patrimoine naturel bourguignon, sous la forme d'acquisition de sites, de location ou de convention de gestion avec les propriétaires. Les sites ainsi préservés et gérés par le Conservatoire constituent une source de richesses naturelles dont chacun pourra profiter dans l'avenir.

La sensibilisation au patrimoine naturel.

Le second objectif de l'association est la sensibilisation au patrimoine naturel, au moyen de publications et d'aménagements de sites pour leur ouverture au public.

Une équipe pluridisciplinaire et expérimentée.

Une vingtaine de permanents de formations diverses mettent en commun leurs compétences pour faire aboutir ces objectifs.



Votre adhésion permet au Conservatoire de mieux défendre le patrimoine naturel.

Le Conservatoire agit grâce à votre soutien. La contribution que vous apportez par votre adhésion souligne votre intérêt pour l'avenir du patrimoine naturel et renforce la légitimité des initiatives du Conservatoire.

Une gestion claire du produit des cotisations et des dons.

Le produit de vos cotisations sert au fonctionnement de la vie associative (assemblée générale, Conseil d'administration...), au fonds d'entretien des sites naturels acquis, à l'édition de cette revue d'information *Le Sabot de Vénus*.

Quant au produit de vos dons, il est prioritairement utilisé pour l'acquisition de sites naturels.

Le bilan annuel du Conservatoire est vérifié par un commissaire aux comptes.

LES PARTENAIRES DU CONSERVATOIRE

Union Européenne, État, Établissements publics...



Collectivités locales



Entreprises

Botanic
Caisse d'Épargne
EDF Bourgogne
Fondation EDF
Fnac (Dijon)
Germinal (Auxerre, Sens, Tonnerre)
Hôpital de Tonnerre
Info Côte-d'Or
I.G.N.
Kodak Industrie
Lyonnaise des Eaux
Radio Parabol
SEMCO
S.A.P.R.R.
S.N.C.F.
Solvay

Communes

Brochon (21)
Couchey (21)
Cussey-lès-Forges (21)
Étalante (21)
Gevrey-Chambertin (21)
Is-sur-Tille (21)
Marcilly-sur-Tille (21)
Morey-St-Denis (21)
Nantoux (21)
Pommard (21)
Recey-sur-Ource (21)
Santenay-lès-Bains (21)
Talent (21)
Tillenay (21)
Vosne-Romanée (21)
Chaugey (21)
Pouilly-sur-Loire (58)
St-Brisson (58)
Dezize-lès-Maranges (71)
Le Creusot (71)
Ouroux-sur-Saône (71)
Plottes/Tourmus (71)
Morogés (71)
Lugny (71)
St-Sernin-du-Bois (71)
Lailly (89)
Sacy (89)
Tanlay (89)
Givry (89)
Merry/Yonne (89)
St-Moré (89)
Treigny (89)
Voutenay/Cure (89)
Mailly-le-Château (89)

Associations



SEMCO est l'imprimeur privilégié du Conservatoire pour sa gamme de papier recyclé ou traité sans chlore et parce que ses eaux usées sont épurées avant rejet.
SEMCO : l'imprimeur nature!

Numéro imprimé sur papier en partie recyclé, blanchi sans chlore.